

**Domaine HES-SO:** Travail social  
**Filière:** Travail social

**Descriptif de module**

1 **Intitulé du module** **Module interprofessionnel** **2025-2026**

<b>Code</b> T.TS.SO359.Intpro.25	<b>Type de formation *</b>				<input type="checkbox"/> EMBA	<input type="checkbox"/> DAS	<input type="checkbox"/> CAS	<input type="checkbox"/> Autres
<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master							
<b>Niveau</b>	<b>Caractéristique</b>	<b>Type de module</b>		<b>Organisation temporelle</b>				
<input type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres	<input type="checkbox"/> semestre de printemps	<input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne	<input type="checkbox"/> Autres
<input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres	<input type="checkbox"/> semestre de printemps	<input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne	<input type="checkbox"/> Autres		
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire						
<input type="checkbox"/> module spécialisé								

2 **Organisation**

<b>Crédits ECTS *</b> 6 ECTS	<b>Langue(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français
Volées : PT 2023, EE 2022, TP 2022	
Semaines 40 à 48 Jeudi	

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences

7. **Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.**
2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

Objectifs :

Au terme de ce module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Identifier, décrire et analyser les savoirs, méthodes, techniques et outils spécifiques de leur profession ou métier (1<sup>er</sup> niveau) ;
- Repérer les savoirs, méthodes, techniques et outils spécifiques des professions ou métiers du travail social avec lesquels ils et elles sont en interaction (2<sup>ème</sup> niveau) ;
- Repérer les savoirs, méthodes, techniques et outils spécifiques des autres professions ou métiers avec lesquels ils et elles sont en interaction (3<sup>ème</sup> niveau) ;
- Faire ressortir les similitudes, différences et complémentarités possibles entre les différentes professions ou métiers en interaction (4<sup>ème</sup> niveau) ;
- Proposer une intervention avec et/ou pour les publics concernés mettant en œuvre des synergies dans l'action pour articuler savoirs, méthodes, techniques et outils des différents métiers ou professions en interaction (5<sup>ème</sup> niveau).

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### Contenu

Le module s'adresse aux étudiant·es des trois options (service social, animation socioculturelle et éducation sociale, ci-après AS-ASC-ES) et aborde des contenus spécifiques sous l'angle de l'interprofessionnalité au sens large. Les étudiant·es seront amené·es à travailler en groupes mixtes (AS-ASC-ES) sur des situations cliniques professionnelles qui requièrent de l'interprofessionnalité.

### Formes d'enseignement et modalités pédagogiques

Les formes d'enseignement articulent des modalités pédagogiques variées : des cours ex-cathedra, des études de cas par groupes mixtes et des travaux pratiques en groupes.

Les étudiant·es seront accompagné·es tout au long du module par des enseignant·es de la HETSL et des professionnel·les de terrain. En complémentarité au module, une journée en ateliers, au sein des groupes de référence, accompagne la poursuite de l'élaboration du portfolio.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation du module consiste essentiellement en une présentation orale de groupe mixte (AS-ASC-ES) devant un jury composé d'enseignant·es et de professionnel·les des trois métiers du travail social qui auront accompagné les étudiant·es durant le semestre.

Cette évaluation se construit en deux étapes :

1. Réalisation d'un support de présentation écrit en réponse aux différentes questions adressées dans la vignette attribuée au groupe, suivant les consignes de validation, à rendre le **jeudi 8 janvier 2026 (semaine 2)**
2. Présentation orale du travail de groupe, les **jeudi 15 janvier ou vendredi 16 janvier 2026 (semaine 3)**

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit une **présentation orale individuelle**, construite en deux étapes: (1) réalisation d'un support de présentation écrit en réponse aux différentes questions adressées dans la vignette attribuée au groupe (la même vignette que pour la première session d'examen en y intégrant les remarques du jury) à rendre le **jeudi 12 mars 2026 (semaine 11)** et (2) présentation orale individuelle le **jeudi 19 mars 2026 (semaine 12)**
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### Autres modalités de remédiation

## Remarques

Dans le cadre de ce module, AUCUNE RESTRICTION n'est instituée quant à l'utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA) générative aussi bien pour les intervenant·es (internes et vacataires) que pour les étudiant·es. Par ailleurs, cette utilisation ne fera l'objet d'aucune pénalité, quel que ce soit l'usage qui en est fait dans le cadre des évaluations. Toutefois, par souci de probité intellectuelle, et sur base de confiance réciproque, il est recommandé que les étudiant·es qui recourent à l'IA dans leurs travaux annoncent l'outil utilisé (ChatGPT, Deepl, Quillbot, etc.) et les raisons de son utilisation (corrections, explications, reformulations, traductions, ou autres à préciser).

## 9 Bibliographie

Couturier, Y. & Chery, J. M. (2024, 25 mars). L'interdisciplinarité, évolution incontournable. *Reiso*, <https://www.reiso.org/articles/themes/pratiques/12226-l-interdisciplinarite-evolution-incontournable>

**Domaine HES-SO:** Travail social  
**Filière:** Travail social

**Descriptif de module**

Hatano-Chalvidan, M. (2016). Interdisciplinarité et interprofessionnalité : proximité sémantique coïncidente ou construction d'un nouveau modèle d'activité ? *Forum*, 148, 8-16. <https://doi.org/10.3917/forum.148.0008>

Konan, N. P. (2018). L'interdisciplinarité au service de la protection de l'adulte : point de vue des acteurs et actrices concerné·e·s. *Revue suisse de travail social*, 23, 76-95. <https://doi.org/10.5169/seals-832430>

Konan, N., Beuret, B., Gyuriga Perez, T. & Csupor, I. (2024, 18 avril). Stimuler l'interprofessionnalité avec la formation. *Reiso*, <https://www.reiso.org/articles/themes/pratiques/12338-stimuler-l-interprofessionnalite-avec-la-formation>

Les supports de cours ainsi que d'autres textes éventuels seront disponibles sur la page Moodle du module.

**Nom de la ou du responsable de module \***

N'Dri Paul KONAN, Michael NADOT et Tania SIMOES.

**Descriptif validé le \***

15 juillet 2025

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle